



CHALLENGE INTERNE

Tout adhérent à jour de sa cotisation peut y participer.

Afin de s'adapter au profil du plus grand nombre, des interclubs et des courses sont proposés.

Participation aux rassemblements :

Pour valider les points acquis, il est fait obligation de porter un maillot du club et de s'inscrire aux courses sous la dénomination REDEG 29 PLOURIN LES MORLAIX.

- Les interclubs sont des sorties sans chrono ni classement. Calendrier disponible sur le site.
La présence sera justifiée par photo, de groupe si possible, sur le site de départ, d'arrivée ou sur le parcours. La bonne foi étant supposée, tout oubli sera corrigé par l'envoi d'un mail au bureau REDEG 29.
- Les compétitions seront principalement locales afin de permettre au plus grand nombre de se rendre aisément sur place et de montrer aux organisateurs voisins que le REDEG 29 est un club de course à pied.

La participation à un minimum de 5 événements est nécessaire pour espérer l'emporter.

Calcul des points :

- De 1 à 3 coureurs: 3points
- 4 coureurs : 4 points
- 5 coureurs : 5 points
- 6 coureurs : 6 points
- 7 coureurs et au-delà : 7 points
- Bonus de 1 point à partir du 6^{ème} événement auquel participe un(e) Rédérien(ne).

Lots et Litiges

Les trois meilleurs hommes et femmes seront récompensés par un lot-surprise. Les vainqueurs de l'année (homme et femme) recevront un trophée qu'ils remettront en jeu l'année suivante. Il pourra être conservé quand il aura été remporté 3 fois.

Tout éventuel litige sera réglé par le bureau.

La remise des prix se fera lors de l'assemblée générale.